

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 21 Novembre 2014 à Dijon

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président (en partie).

Mmes Françoise AMIAUD, Catherine GISCOU et Stéphanie PIOGER

MM. Thierry BALESTRIERE (à distance), Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME, Gérald NIVELON et Alain SALMON.

Invités : Mme Martine GREGOIRE (Co-Présidente CD Nièvre), MM. Bernard DEPIERRE (Président LR Bourgogne), Thierry BERTHEAU (Président CD Saône et Loire) et Didier TAFFINEAU (Président CD Yonne)

Excusés : Mme Nathalie LESDEMA. M. Alain BERAL.

Assistent : MM. Patrick BEESLEY, Raymond BAURIAUD, Philippe CABALLO, Alain CONTENSOUX, Sébastien DIOT, Alain GAROS, Antoine LEGENTIL, Matthieu SOUCHOIS, Gilles THOMAS, Christophe ZAJAC.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Organigramme du C.O. de l'Eurobasket 2015
	2	Composition de la Commission Juridique
	3	Composition de la Commission Médicale
	4	Modifications réglementaires – Principes à valider
	5	Refonte des CDF U17, U18, U20
	6	F.A.Q. Trophées Coupe de France 2015/2016
	7	Charte des officiels – Point d'avancement des travaux
	8	Note charte des officiels
	9	Plan d'actions FFBB / Ministère Education Nationale
	10	Plan d'action OBA
	11	Point sur les anomalies CTC
	12	Ajustements réglementaires – Dispositif CTC
	13	Trophées « Femmes sur tous les terrains » - Présentation

### **1. Ouverture par le Président**

Le Président Fédéral souhaite la bienvenue aux membres et remercie la Ligue de Bourgogne et son Président d'accueillir et d'assister à cette réunion, ainsi que Thierry BERTHEAU, Didier TAFFINEAU et Nathalie GREGOIRE.

Il rappelle le décès d'une figure emblématique de notre discipline, Alain GILLES, pour lequel un travail sera fait par le Pôle Marque pour honorer sa mémoire.

On note une augmentation sensible du nombre de licenciés par rapport à l'année dernière.

La parole est ensuite transmise à Bernard DEPIERRE, qui fait une rapide présentation de la Ligue de Bourgogne : c'est une petite Ligue de 12.000 licenciés (mais les chiffres progressent), installée à Autun avec 4 salariés, 1 CTF, 1 chargé de développement. La Saône et Loire est le 1<sup>er</sup> département de la région avec environ 5.000 licenciés, suivi de la Côte d'Or (3.800 licenciés), l'Yonne (1.800

licenciés) et la Nièvre (1.400 licenciés). 16 équipes Séniors sont engagées en championnat de France (2 clubs professionnels masculins – Chalon et Dijon – 1 club en LF2 – Charnay-Mâcon), 11 équipes jeunes en championnat de France, 2 arbitres de Haut Niveau, le Pôle Espoirs est installé au CREPS de Dijon avec 22 jeunes, 1 club de Franche-Comté est accueilli en Bourgogne en pré-nationale féminine et les jeunes de cette équipe jouent en Côte d'Or.

La Ligue a mis en place une formation pour les dirigeants, l'ambition étant de former, sur 2 ans, 250 à 300 dirigeants.

La Ligue de Bourgogne a déjà organisé plusieurs manifestations fédérales : le Tournoi Féminin à Chalon l'an dernier, plusieurs matchs internationaux à Dijon et Chalon les années précédentes, la Semaine des As et le Tournoi des As, l'Assemblée Générale de la LNB, l'Assemblée Générale de la FFBB il y a 20 ans déjà, c'est pourquoi la Ligue de Bourgogne a souhaité se porter candidate sur une prochaine édition.

## **2. Présidence**

### **a. Point international**

Lors du 2<sup>e</sup> Bureau FIBA-Europe, il a été décidé la création de fenêtres pour les qualifications au niveau féminin à partir de 2015/2016, il conviendra donc d'adapter le calendrier de la Ligue Féminine de Basket.

Le Président essaye de faire introduire une règle de péréquation pour mieux aider sur les compétitions de jeunes car nos pays perdent de l'argent sur ces organisations à l'heure actuelle.

Une inquiétude au niveau de l'Euroleague qui a demandé que les clubs signent un pacte pour 2014-2019, lequel poserait problème pour les Fédérations (calendrier voire prise en charge des salaires des joueurs). La FIBA et FIBA-Europe soutiennent les Fédérations pour s'y opposer et ont invité les clubs à ne pas signer ces documents.

Jean-Pierre SIUTAT a fait un déplacement au Qatar pour participer à un Forum et a rencontré à cette occasion le Cheikh Président de la Fédération de Basket du Qatar avec lequel il a été convenu de développer un partenariat. Une autre rencontre aura lieu au printemps.

Il s'est ensuite rendu en Tunisie dans le cadre d'un partenariat. Un rendez-vous avec le Ministre des Affaires Etrangères doit avoir lieu afin de mettre en place des accords bilatéraux avec certains pays d'Afrique.

### **b. Point en France**

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du CNDS, il a été confirmé une réduction du CNDS, le maintien de l'enveloppe des conventions d'objectifs, une aide légèrement plus élevée sur les grands événements internationaux.

On s'oriente vers un maintien des départements, les supers régions ont été votées. Le séminaire du Comité Directeur de fin janvier 2015 permettra de mener une réflexion sur ce point. Des assises du CNOSF sont prévues sur cette même thématique, à Bordeaux, mi-janvier 2015.

### **c. Statut d'un joueur assurant des missions d'intérêt général**

Rappel du principe : sur la pyramide fédérale, les joueurs de Pro A/Pro B et les joueuses de Ligue Féminine ont un statut de joueurs professionnels. La NM1, la NM2 et la LF2 acceptent également des joueurs(ses) avec un contrat professionnel mais cela n'est pas réglementaire dans les divisions inférieures. L'idée est donc de leur donner cette possibilité, à la condition que les joueurs concernés passent une partie de leur temps pour des missions d'intérêt général au service de notre Fédération.

<p><b>Il est demandé aux services de la Fédération de travailler sur le sujet afin de faire une proposition pour la saison prochaine.</b></p>
---

#### **d. Séminaire du Comité Directeur de janvier 2015 : calendrier**

Le Président Fédéral rappelle la suppression des Assises suite aux incertitudes sur la réforme territoriale.

De nouvelles régions seront créées au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Une réflexion devra donc être menée au niveau des Ligues Régionales dans un premier temps.

Les départements vont rester avec peut-être moins de compétences, mais le sport devrait être de compétence générale ou partagée.

Pierre COLLOMB est chargé d'organiser en lieu et place le Séminaire dont l'objectif est de proposer des scénarii avec des éléments à présenter lors des réunions de zones du mois d'avril. Les Présidents de Ligues seront invités.

#### **e. Convention avec la fédération tunisienne**

La FFBB souhaite développer une collaboration avec la Tunisie. Le souhait est de coopérer avec le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International pour établir une convention de développement avec des pays d'Afrique dans une volonté de développement.

Il existe une convention type. Reprise des principes des aides aux territoires (matériel, RH, évènementiel).

#### **f. Situation du club de Perpignan**

La SASP a été liquidée, cela entraîne des incertitudes importantes sur la pérennité de l'association à court ou moyen terme.

Stéphanie PIOGER est désignée chargée de mission pour rétablir le basket sur la ville de Perpignan.

### **3. Délégation à la Marque**

#### **a. Point général**

- 24 janvier 2015 : 24h du sport féminin avec un match de LFB sur C+ et une opération promotionnelle dans « Le grand journal ». Sandrine GRUDA et Boris DIAW seront mis en avant à cette occasion.
- Opération Kinder + et Sport Basket Day : gros succès avec 811 clubs inscrits et 70.000 participants. La première opération est prévue le 10 décembre.
- Signature d'un contrat marketing supplémentaire avec AIG pour 2 ans. Il concernera les matchs de l'Equipe de France pour 2015, les Finales de Coupes de France 2016 et le programme Passion-clubs.
- DVD de l'Equipe de France Masculine est en cours de finalisation, pour une sortie lors du tirage au sort de l'Euro 2015.
- Un partenariat important est en cours pour les Centres Générations Basket (programme FFBB Citoyen), le 3x3 (implication des Ligues et Comités) et l'Open de France, dont le contrat sera signé le 26 novembre prochain au Salon des Maires.
- JOKER a été récompensé pour son travail avec la FFBB
- Les Finales des Coupes de France 2015 auront lieu à la halle Carpentier, sur le même format qu'en 2014 (finales féminines le samedi 2 mai, finales masculines le dimanche 3 mai).
- Autorisation d'utiliser le Parvis de l'hôtel de ville pour des animations 3x3
- Obtention d'une première avance du CNDS de 26.000 € pour les productions télévisées sur le basket féminin. Les équipes féminines engagées en Eurocup seront ciblées.

#### **b. Euro 2015**

Jean-Pierre HUNCKLER présente l'organigramme du Comité d'Organisation (annexe 1). La transformation du COL de l'Eurobasket 2013 en Comité d'Organisation de l'Eurobasket 2015 a été réalisée.

Une réunion d'organisation a lieu chaque semaine.

Le logo et la mascotte seront dévoilés lors du tirage au sort le 8 décembre.

Le site officiel sera lancé fin novembre. La billetterie sera ouverte dès le tirage au sort. La Finlande est dans la poule de la France et a déjà acheté 3.000 billets par session. Antoine RIGAUDEAU participera au tirage au sort. Canal+ sera présent sur le tirage au sort. Un travail est en cours sur les subventions publiques.

#### **4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles**

##### **a. Point général**

Stéphanie PIOGER fait part d'un rapprochement des services de la FFBB et de la LNB pour harmoniser les règlements de la LNB avec ceux de la FFBB.

##### **b. Validation de la composition des Commissions Juridique (annexe 2) et Médicale (annexe 3)**

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité.</b>
--

##### **c. Validation des principes des modifications réglementaires**

Stéphanie PIOGER présente les principes des modifications réglementaires à valider (annexe 4). Le Bureau Fédéral valide la présentation de ces propositions à l'exception de celles relatives à la procédure de déclaration d'un match amical, et préconise qu'une information soit faite aux organismes fédéraux pour s'assurer que les matchs relevant de leur compétence soient bien déclarés.

Stéphanie PIOGER commente la présentation et précise les points suivants :  
Elle propose de modifier la réglementation sur les offres de licence pour permettre un meilleur retour du joueur ou de la joueuse dans son club de provenance, d'étendre la période de mutation à caractère exceptionnel, d'harmoniser les licences AS (hors licences ASCTC) et de réfléchir sur la licence loisirs. Ces points feront l'objet d'un long débat lors du Comité Directeur des 5 et 6 décembre prochains.

Elle expose ensuite les principes pour les règles sur les JFL et JNFL (hors LNB) : suppression de la notion de nationalité et suppression de la mention « exclusivement licencié en France ». Un travail devra être mené avec la Commission Fédérale Sportive pour les règles de participation.

Une adaptation est prévue de l'autorisation de prélèvement sur les mineurs.

Il est proposé que la délégation de pouvoir aux Ligues et Comités soit accordée sur 4 ans et que cette délégation intègre la délégation de pouvoir aux principaux organes en charge de compétences particulières (sportive, qualification...).

Uniformisation des règles entre la LFB, la NM1 et la LF2 : pas de modification en NM1, suppression du joker médical en LF2 (pas de joker en NM1) et autorisation de recruter. En LFB, maintien de la compétence de la Commission de Qualifications FFBB.

Le processus de désignation des équipes engagées en championnat U15 Elite doit être revu.

Stéphanie PIOGER fait part de la proposition de la Commission Fédérale des Règlements d'intégrer le règlement 3x3 dans les règlements fédéraux dans un seul et même texte. Celui-ci sera présenté au Comité Directeur des 5 et 6 décembre.

##### **d. Contrôle de gestion : divisions intermédiaires situation / perspectives**

Frédéric FORTE rappelle la feuille de route CCG du mandat et présente les conclusions de la Commission sur les contrôles inopinés.  
Le Président propose de faire valider au prochain Comité Directeur de reporter d'un an l'application du fonds de réserve en NM1 suite au passage de 18 à 16 clubs.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.</b>
---

- e. Demande de dérogation de la LR des Alpes pour C. BARON pour Challes Basket

La joueuse C. BARON a demandé une mutation du club de Challes (Pré-Nationale) vers le Basket Olympique Savoie qui évolue en NF2. Le Basket Olympique Savoie a fait forfait général le 14 octobre. La joueuse souhaite depuis évoluer en championnat Pré-Nationale avec une licence C2.

**Refus du Bureau Fédéral d'accorder la dérogation à la majorité des membres présents  
(Stéphanie PIOGER n'a pas pris part au vote).**

- f. Demande de réduction de peine pour 3 joueurs AS Parc Roanne

Stéphanie PIOGER rappelle les faits (bagarre générale). Avis consultatif de la Chambre d'Appel très réservé.

**Avis défavorable du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.**

- g. Règlementation JFL – LNB

Ce point sera traité au Comité Directeur de mars 2015.

## **5. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives**

- a. Processus dérogations

Jean-Marc JEHANNO informe qu'une procédure pour les dérogations est en cours de rédaction, sans modification des règlements, en concertation avec la CFO, le HNO, le service informatique et la commission sportive.

- b. Offre de compétitions U17/U18/U20

Alain SALMON présente le nouveau schéma pour la refonte des championnats de France U17, U18, U20 (annexe 5). Ce point fait l'objet d'un long débat et sera proposé à la validation du Comité Directeur des 5 et 6 décembre 2014.

En U18 masculins, il est proposé de passer à 48 clubs répartis en 2 groupes de 24 (niveau A/niveau B) disputant un championnat en 2 phases.

Il est proposé de calquer sur celui-ci le championnat U18 filles.

Pour les U20 masculins, il est proposé une compétition inter-régionale à 48 équipes, sur les mêmes principes que les U15 et U17.

- c. Obligations sportives : étude sur les sanctions applicables si non respect des obligations

Il est proposé qu'une nouvelle étude soit menée prochainement en intégrant l'idée d'allègement des sanctions applicables si non-respect des obligations sportives.

- d. Accession NM3 / NF3

Sollicité par Alain SALMON, Gérald NIVELON présente les propositions de modification pour l'accession en NM3 et NF3 (annexe 4). Jean-Pierre HUNCKLER demande que ces propositions soient réétudiées et présentées au prochain Bureau Fédéral.

- e. Nouveau mode de classement FIBA : adaptation de nos méthodes de classement

Une nouvelle présentation sera faite ultérieurement accompagnée d'une note précisant les impacts de ce nouveau classement.

**f. Trophées Coupe de France 2015 – 2016**

Sollicité par Alain SALMON sur ce dossier, Gérald NIVELON dresse un bilan de l'enquête réalisée auprès des Ligues Régionales : toutes les Ligues de la métropole ont participé. Sur les 24 Ligues, 13 organisent une Coupe régionale, 11 n'en organisent pas.

Il fait ensuite le bilan des audioconférences réalisées : 14 Ligues ont participé sur 24.

Il a été acté la participation d'un certain nombre d'équipes dont 4 issues des Coupes territoriales qualificatives et les 18 équipes Espoirs Pro A directement qualifiées.

Validation du Règlement Sportif Type à l'attention des Ligues lors du Comité Directeur des 5 et 6 décembre.

Pour les indemnités des arbitres, le Bureau Fédéral propose une application du barème régional tant que c'est une Coupe régionale. A soumettre au Comité Directeur des 5 et 6 décembre.

Gérald NIVELON présente ensuite le document « F.A.Q. » (annexe 6).

Ces points seront présentés lors des réunions de Zones.

**g. Charte des officiels – Point d'avancement des travaux**

Jean-Pierre HUNCKLER présente le point d'avancement des travaux (annexe 7).

Il propose des championnats à désignations obligatoires d'arbitres fixés par la FFBB et non les Comités ou les Ligues pour les Championnats de France Séniors, Championnats de France Jeunes, Championnat Régional Séniors, Championnat Régional Jeunes, plus haut niveau départemental Séniors.

Pour les championnats de divisions inférieures, il propose que ce soit des championnats à valoriser.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Thierry BALESTRIERE présente les propositions des principes de la charte des officiels à valider (annexe 8).

Pour les championnats de Pro A, Pro B et LFB, il est proposé que ce soit des championnats à valorisation, mais de moins forte valorisation et de valoriser les arbitres et OTM HN en fonction de leur implication (tutorat, formation, parrainage).

La charte propose de transformer le crédit en points passion club. Il est demandé d'en faire l'étude par la Commission des Finances.

**Accord du Bureau Fédéral sur les propositions présentées, à l'unanimité des membres présents.**

**h. Formation – Nouveau format des Universités de Dirigeants**

Deux temps de formation : un fin août, l'autre en octobre.

La Commission des Dirigeants propose de changer le nom des Universités d'Eté et d'Automne par « Campus FFBB ».

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

**6. Délégation à la Jeunesse**

**a. Plan d'actions FFBB / Ministère de l'Education Nationale**

Cathy GISCOU présente le plan d'actions (annexe 9). Le planning prévisionnel des actions de l'Eurobasket avec les partenaires éducatifs sera finalisé pour présentation et validation au Comité Directeur des 5 et 6 décembre prochains.

**b. Plan d'action OBA**

Cathy GISCOU présente le plan d'action OBA (annexe 10) et laisse la parole à Matthieu SOUCHOIS qui précise que nous attendons la construction de nouveaux contenus spécifiques dédiés à l'animation des Nouvelles Activités Périscolaires. Un guide est en cours de finalisation et sera envoyé à l'ensemble des clubs lors du mailing clubs de début janvier 2015.

**7. Trésorerie**

**a. Point général**

Un courrier d'aide aux Ligues concernant les Pôles sera envoyé début de semaine prochaine, ainsi que les aides médicales.

Le crédit pour le prêt de trésorerie pour l'Eurobasket 2015 a reçu un avis favorable en première instance du Crédit Mutuel. Il doit passer en deuxième instance avec de nouveaux documents à fournir.

**b. Révision du Budget 2014 / 2015**

Ce point sera présenté au Comité Directeur des 5 et 6 décembre prochains. Une réflexion est engagée par rapport à l'augmentation des droits de mutation.

**c. Assurances des licenciés : étude à conduire sur la diminution des contrats d'assurance AIG**

Un rappel sera fait aux Ligues lors du Comité Directeur de décembre sur la baisse des souscriptions à l'assurance fédérale qui, à terme, pourrait avoir des incidences sur la signature des contrats de partenariat avec AIG.

**8. Direction Générale / Direction Technique**

**a. Point général**

Patrick BEESLEY informe de la finalisation en cours du debriefing sur les résultats des équipes nationales.

Les staffs seront globalement maintenus pour l'été prochain. Une petite modification au niveau des missions des entraîneurs Jérôme FOURNIER et Arnaud GUPPILLOTTE qui inverseront leurs équipes (U20F et U18F).

Le tirage au sort des Championnats d'Europe Jeunes aura lieu le 29 novembre à Budapest.

La réflexion sur la négociation des salaires est poursuivie, c'est le dernier point qu'il reste à régler.

La cellule Eurobasket 2015 compte 13 salariés + des experts consultants au sein de la FFBB. Il reste un poste à pourvoir début janvier pour l'animation dans les salles et 2 stagiaires compléteront l'équipe en février 2015.

Du personnel FFBB ayant intégré la cellule, cela a entraîné des mouvements en interne : Iseulde DUBOISSET, assistante du Directeur Général, a rejoint la cellule et a été remplacée par Ana FERREIRA. Un contrat de qualification en alternance, en la personne de Juliana MAKOUNDO, a été embauché pour la remplacer.

Pierre MEYJONADE a quitté la FFBB et a été remplacé par Shehrazade BEN JILLALI et Océane LAUNAY.

## **9. Secrétariat Général**

### **a. Point général**

Le calendrier administratif des réunions sera modifié pour décaler la réunion du Bureau Fédéral du 20 au 27 mars 2015 en raison de l'organisation d'un Bureau FIBA-Europe. Une nouvelle version sera adressée aux structures.

## **10. Délégation au Haut Niveau**

### **a. Point général**

Philippe LEGNAME fait un point sur les diffusions TV :

- Match des champions (Lattes Montpellier v Bourges) le 18 octobre sur Sport+
- Journée 5 (Villeneuve d'Ascq v Bourges) le 1<sup>er</sup> novembre sur Sport+
- A venir, la journée 11 (Nantes Rezé v Angers) le 13 décembre sur LFB TV et le match Bourges v Lattes Montpellier le 23 décembre en direct sur Sport+

Il informe de la reconduction de l'opération « Championnes de cœur » qui aura lieu cette année à Angers le 7 mars 2015, veille de la Journée Internationale de la Femme.

La nouveauté de cette édition 2015 est l'association de la LF2 par l'organisation d'un Tournoi de 3x3 réservé aux clubs de cette division.

En NM1, il reste un club qualifié en 1/8<sup>e</sup> de finales de la Coupe de France (JA Vichy). Le match aura lieu le 10 janvier 2015 contre la JDA Dijon.

Une réunion des Présidents de clubs a eu lieu le 18 novembre à la FFBB au cours de laquelle ils ont manifesté leur mécontentement sur le passage de la Pro B à 18 équipes qui a un impact financier sur eux. Philippe LEGNAME rappelle que les clubs ont eu une aide de 3.000 € pour compenser cette situation.

Les Présidents de clubs de NM1 ont fait part également de leur mécontentement sur le cahier des charges de la Coupe de France et ont demandé le report d'un an du fonds de réserve et la suppression de limitation de mutations.

<b>Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.</b>
---

Au niveau de la LF2, les 16<sup>e</sup> de finales de la Coupe de France auront lieu le 25 novembre.

Une réunion aura lieu avec les Présidents de LF2 le 5 décembre.

## **11. Délégation aux Territoires**

### **a. Situation des clubs des Comités du Morbihan et de Loire-Atlantique**

Il s'agit de clubs dont le siège administratif se situe dans le Morbihan mais qui étaient affiliés dans la Loire-Atlantique.

Cette année, 2 de ces clubs ont fusionné. Cette nouvelle affiliation a été saisie par le club dans le Morbihan et le Comité Départemental du Morbihan a demandé qu'elle soit comptabilisée dans leur département, ce que contestait le Comité de Loire-Atlantique qui lui, édite les licences et organise les championnats. Il a été constaté qu'une deuxième affiliation avait été prise dans le département de la Loire-Atlantique.

Pierre COLLOMB propose que cette nouvelle affiliation reste affiliée au Comité Départemental de Loire-Atlantique ainsi que l'édition des licences et que ce département reverse les droits d'affiliation au Comité Départemental du Morbihan.

Jean-Pierre HUNCKLER propose qu'il n'y ait pas de changement cette année et qu'une réflexion soit menée en ce sens pour la saison 2015/2016 avec une convention de rattachement territorial.

<b>Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.</b>
--



**b. Point sur les anomalies CTC**

Philippe CABALLO présente le document sur les anomalies CTC (annexe 11). Il s'agit principalement de problèmes sur la dénomination (CTE au lieu d'Entente), soit des Ententes constituées au sein de CTC et qui n'avaient pas été rentrées sous la bonne procédure.

Ces problèmes sont en cours de résolution.

Jean-Pierre HUNCKLER propose qu'un courrier soit adressé aux clubs et aux structures concernés pour les informer qu'ils ne sont pas en règle et leur donner un délai de réponse assez court.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

**c. Evolutions réglementaires**

Pierre COLLOMB présente les différentes propositions d'évolutions réglementaires (annexe 12) :

Niveau d'intervention des Inter-Equipes : élargissement à la NM2 et NF2 pour la saison 2015/2016.

Gérald NIVELON propose un élargissement également à la NF1.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Passage des AS au sein des CTC aux niveaux supérieurs.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

La réglementation des brûlages (nombre, provenance) fera l'objet d'une réflexion lors du Bureau Fédéral du 19 décembre prochain, après présentation aux réunions de Zones.

La limitation éventuelle de la taille d'une CTC (nombre de clubs, nombre de licenciés...) fera également l'objet d'un débat ultérieur.

La Commission Démarche Clubs propose de maintenir les conditions actuelles pour les séniors en matière de transferts des droits sportifs.

Concernant les équipes "région jeunes", une latitude est laissée aux Ligues Régionales de tolérer que l'usage des droits sportifs soit partagé au sein de la CTC. En cas de dissolution de la CTC, les droits reviendraient au titulaire des droits (charge à la Ligue de les identifier par les modalités qui lui conviennent).

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

La Commission Démarche Territoriale demande à être associée à l'attribution des phases finales des championnats pour être en conformité avec la politique territoriale.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

Dans les CTC, on demande qu'une école d'arbitrage soit mise sur pieds par l'un des clubs de la Coopération. La Commission Démarche Territoriale, en association avec la Commission Démarche Clubs, a donc proposé de les récompenser en les dotant d'une mallette Formation Arbitre Club. Cela représente un budget de 15.000 €.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que des mallettes ont été envoyées également à chaque Comité et Ligue.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

**d. Trophées "Femmes sur tous les terrains" : présentation et validation de la démarche**

Gérald NIVELON en fait la présentation (annexe 13).

La Commission Démarche Citoyenne propose le calendrier suivant :

- 5 décembre 2014 : lancement des appels à candidatures
- 8 mars 2015 : date limite d'envoi des candidatures (cachet de la poste faisant foi)

- 10-11 avril 2015 : sélection des finalistes par le Jury « Femmes sur tous les terrains »
- Début mai 2015 : annonce des lauréates sur le site Internet
- Juin 2015 : remise des récompenses lors des Assemblées Générales de Ligues
- Présentation du prix Coup de coeur lors de l'Assemblée Générale de la FFBB

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents.**

## 12. Questions diverses

Thierry BALESTRIERE demande la date d'application du règlement disciplinaire. Stéphanie PIOGER indique que c'est à compter de l'Assemblée Générale Fédérale. Une note sera faite en ce sens aux structures.

Thierry BERTHEAU remercie d'avoir été invité à ce Bureau Fédéral. Il informe de l'intention du Comité Départemental de Saône et Loire d'appliquer l'e-marque par anticipation au sein de son championnat départemental. Il demande si cela serait autorisé et si la feuille de marques électronique prendrait alors la place sur la feuille de marques manuelle ? Sébastien DIOT confirme cette possibilité et le remplacement de la feuille de marques manuelle par l'électronique.

Bernard DEPIERRE remercie le Bureau Fédéral d'avoir tenu sa réunion à Dijon, en Bourgogne. Il rappelle le souhait d'obtenir une réponse pour l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2016 à Dijon.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 19 décembre 2014 à Paris.